



Contribution à mon futur mari

Par **aurora**, le **10/05/2010** à **12:42**

Bonjour, j'ai mon petit ami qui vient de se divorcer, il doit payer une pension alimentaire à chacun de ses enfants (3) et prendre en charge la moitié d'un crédit hypothécaire en route fait avec son ex femme. En plus d'autres petites dettes qu'il a fait pendant sa séparation. Je me demandais si je venais à me marier avec lui et qu'il resterait au chômage et que celui-ci arrive à la fin de droits et toujours sans travail, ma question est la suivante. Moi étant sa femme suisse et avec un travail en suisse est-ce que je dois contribuer à son entretien et l'aider à payer ses dettes et pensions? Qu'il n'a pas de travail? Cette question me préoccupe pour lui donner une réponse à sa demande en mariage, merci à l'avance de m'aider à y voir plus clair. Et où serait le mieux de marier, en suisse ou ailleurs? A bientôt ! aurora.